



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'émission 23-mars-2016

Date de révision 26-juil.-2018

Numéro de révision 1

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit A10 #10110 Silver, #10114 Gold A20 #10710 Silver, #10714 Gold A30 #10310 Silver

Nom du produit A10 Paint Marker – A20 Paint Marker with Reversible Tip – A30 Broad Tip Paint Marker – Silver and Gold

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Marqueur à base de solvant

Utilisations déconseillées Conserver hors de la portée des enfants.
Ne pas utiliser sur la peau.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur	Fournisseur
No information available	U-Mark, Inc 102 Iowa Ave. Belleville, IL 62220 TEL: 618-235-7500

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail Aucune information disponible

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Téléphone d'urgence 24 heures sur 24: Infotrac 1-800-535-5053 (États-Unis et Canada), 1-352-323-3500 (international)

Europe	112
--------	-----

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Ce produit est un article. Aucune exposition à des produits chimiques dangereux ne devrait se produire pendant l'utilisation prévue du produit. Une mauvaise utilisation du produit peut entraîner une exposition à des produits chimiques dangereux

Dangers physiques

aucun(e)

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce produit est un article. Aucune exposition à des produits chimiques dangereux ne devrait se produire pendant l'utilisation prévue du produit. Une mauvaise utilisation du produit peut entraîner une exposition à des produits chimiques dangereux

Mention d'avertissement aucun(e)

Mentions de danger

Aucun(e)

2.3. Autres informations

Pas d'information disponible

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom Chimique	N°-CE	No.-CAS	% massique	Classification de substance SGH - L'Union Européenne	No REACH.
Acetate de n-butyle	204-658-1	123-86-4	40-50	(EUH066) Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336)	Aucune donnée disponible
Acetate d'ethyle	205-500-4	141-78-6	35-45	(EUH066) Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Eye Irrit. 2 (H319)	Aucune donnée disponible
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle	203-603-9	108-65-6	0-5	Flam. Liq. 3 (H226)	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Dans des conditions normales d'utilisation, les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
Contact cutané	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Inhalation	En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Protection pour les secouristes	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants	Aucun(e) connu(e).
---	--------------------

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

aucun(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucun requis sous l'utilisation normale.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Sans objet.

Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Aucun requis sous l'utilisation normale

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucun(e) requis(e) en temps normal.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Aucune information disponible.

Autres recommandations

Aucune information disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Les limites d'exposition suivantes sont fournies à titre d'information seulement; l'exposition n'est pas prévue dans des conditions normales d'utilisation ou de stockage.

Nom Chimique	UE	L'Autriche	Belgique	Chypre	Le Danemark
Acetate de n-butyle 123-86-4		STEL: 100 ppm STEL: 480 mg/m ³ TWA: 100 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 723 mg/m ³ STEL: 200 ppm		TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³

		TWA: 480 mg/m ³ Ceiling: 100 ppm Ceiling: 480 mg/m ³	STEL: 964 mg/m ³		
Acetate d'ethyle 141-78-6		STEL: 600 ppm STEL: 2100 mg/m ³ TWA: 300 ppm TWA: 1050 mg/m ³	TWA: 400 ppm TWA: 1461 mg/m ³		TWA: 150 ppm TWA: 540 mg/m ³
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle 108-65-6	S* TWA 50 ppm TWA 275 mg/m ³ STEL 100 ppm STEL 550 mg/m ³	STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ Skin
Nom Chimique	La Finlande	La France	L'Allemagne	Gibraltar	Grece
Acetate de n-butyle 123-86-4	TWA: 150 ppm TWA: 720 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 960 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 940 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 480 mg/m ³ Ceiling / Peak: 200 ppm Ceiling / Peak: 960 mg/m ³ TWA: 62 ppm TWA: 300 mg/m ³ Repr*		TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³
Acetate d'ethyle 141-78-6	TWA: 200 ppm TWA: 730 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 1470 mg/m ³	TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 750 mg/m ³ Ceiling / Peak: 400 ppm Ceiling / Peak: 1500 mg/m ³ TWA: 730 mg/m ³ Repr*		TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle 108-65-6	TWA: 50 ppm TWA: 270 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 270 mg/m ³ Ceiling / Peak: 50 ppm Ceiling / Peak: 270 mg/m ³ Repr*	STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin
Nom Chimique	L'Irlande	L'Italie	Lithuania	le Luxembourg	Malte
Acetate de n-butyle 123-86-4	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³			
Acetate d'ethyle 141-78-6	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1441 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 500 mg/m ³ Ceiling: 300 ppm Ceiling: 1100 mg/m ³		
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle 108-65-6	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 250 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 400 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin	
Nom Chimique	Les Pays-Bas	La Norvège	la Pologne	Le Portugal	L'Espagne
Acetate de n-butyle 123-86-4		TWA: 75 ppm TWA: 355 mg/m ³ STEL: 112.5 ppm STEL: 443.75 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ STEL: 950 mg/m ³	TWA: 150 ppm STEL: 200 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 724 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 965 mg/m ³
Acetate d'ethyle 141-78-6		TWA: 150 ppm TWA: 550 mg/m ³ STEL: 187.5 ppm STEL: 687.5 mg/m ³	TWA: 734 mg/m ³ STEL: 1468 mg/m ³	TWA: 400 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 734 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 1468 mg/m ³
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle 108-65-6	TWA: 550 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 270 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 337.5 mg/m ³ Skin	TWA: 260 mg/m ³ STEL: 520 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ Skin

Nom Chimique	La Suisse	Suède	Le Royaume Uni
Acetate de n-butyle 123-86-4	STEL: 200 ppm STEL: 960 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 480 mg/m ³	LLV: 100 ppm LLV: 500 mg/m ³ Indicative STLV: 150 ppm Indicative STLV: 700 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 724 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 966 mg/m ³
Acetate d'ethyle 141-78-6	STEL: 400 ppm STEL: 1460 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 730 mg/m ³	LLV: 150 ppm LLV: 500 mg/m ³ Indicative STLV: 300 ppm Indicative STLV: 1100 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle 108-65-6	STEL: 50 ppm STEL: 275 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³	LLV: 50 ppm LLV: 275 mg/m ³ Binding STLV: 100 ppm Binding STLV: 550 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 274 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 548 mg/m ³ Skin

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit, sous sa forme commercialisée, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites de concentration biologiques établies par les organes régionaux compétents

Dose dérivée sans effet Pas d'information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques	Aucun(e)s dans les conditions normales d'utilisation.
Équipement de protection individuelle	Choisir les équipements de protection individuelle conformément aux normes CEN
Protection des yeux	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains	Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale
Protection respiratoire	En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Aspect	Variable.
Odeur	Alcool		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>	
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
Point de fusion / intervalle de fusion	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
Point/intervalle d'ébullition	96 °C / 205 °F	(uniquement encre liquide)	
Point d'éclair	23 °C / 73 °F	(uniquement encre liquide)	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
Limites d'inflammation dans l'air		Aucun(e) connu(e)	13.5%
2.1%			
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible.	Aucun(e) connu(e)	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible.	Aucun(e) connu(e)	
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)	

Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
--------------------------	-------------------------------

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'information disponible

10.6. Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit	Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.
Inhalation	Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation.
Contact oculaire	Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation.
Contact cutané	Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation.

Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 Oral(e)	DL50 Cutané(e)	CL50 par inhalation
Acetate de n-butyle	= 10768 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg (Rabbit)	= 390 ppm (Rat) 4 h
Acetate d'ethyle	= 5620 mg/kg (Rat)	> 20 mL/kg (Rabbit) > 18000 mg/kg (Rabbit)	= 4000 ppm (Rat) 4 h
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle	= 8532 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas d'information disponible
effets mutagènes	Pas d'information disponible
effets cancérogènes	Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène à une teneur supérieure aux quantités à déclarer.

Toxicité pour la reproduction	Pas d'information disponible
Toxicité pour le développement	Pas d'information disponible
STOT - exposition unique	Pas d'information disponible
STOT - exposition répétée	Pas d'information disponible
Danger par aspiration	Pas d'information disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Non applicable

Nom Chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Acetate de n-butyle	EC50 72 h: = 674.7 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: 17 - 19 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 100 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 62 mg/L static (Leuciscus idus)	EC50 = 70.0 mg/L 5 min EC50 = 82.2 mg/L 15 min EC50 = 959 mg/L 18 h EC50 = 98.9 mg/L 30 min	EC50 24 h: = 72.8 mg/L (Daphnia magna)
Acetate d'ethyle	EC50 48 h: = 3300 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: 220 - 250 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: 352 - 500 mg/L semi-static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: = 484 mg/L flow-through (Oncorhynchus mykiss)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50 48 h: = 560 mg/L Static (Daphnia magna)
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle		LC50 96 h: = 161 mg/L static (Pimephales promelas)		EC50 48 h: > 500 mg/L (Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom Chimique	log Pow
Acetate de n-butyle	1.81
Acetate d'ethyle	0.6
Acetate de 2-(1-methoxy) propyle	0.43

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Aucun(e) exigé(e)

SECTION 14. Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1. Numéro ONU UN1210
14.2. Nom d'expédition Printing ink
14.3. Classe de danger 3
14.4. Groupe d'emballage III
Description UN1210, Printing ink, 3, III, (23°C c.c.), Limited Quantity
14.5. Polluant marin Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales aucun(e)
No EMS F-E, S-D
14.7. Transport en vrac Aucune information disponible.
conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RID

14.1. Numéro ONU UN1210
14.2. Nom d'expédition Printing ink
14.3. Classe de danger 3
14.4. Groupe d'emballage III
Description UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity
14.5. Danger pour l'environnement Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales aucun(e)
Code de classification F1

ADR

14.1. Numéro ONU UN1210
14.2. Nom d'expédition Printing ink
14.3. Classe de danger 3
14.4. Groupe d'emballage III
Description UN1210, Printing ink, 3, III, (D/E), Limited Quantity
14.5. Danger pour l'environnement Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification F1

ICAO

14.1. Numéro ONU UN1210
14.2. Nom d'expédition des Nations unies Printing ink
14.3. Classe de danger 3
14.4. Groupe d'emballage III
Description UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity
14.5. Danger pour l'environnement Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales Aucun(e)

IATA

14.1. Numéro ONU	UN1210
14.2. Nom d'expédition	Printing ink
14.3. Classe de danger	3
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	3L

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
Union Européenne	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

Legend

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

SECTION 16. Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 23-mars-2016

Date de révision 26-juil.-2018

Remarque sur la révision sections de la FDS mises-à-jour: 8.

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité